



Karaté Shotokan Lorraine Rosemère

Assemblée générale annuelle

20 janvier 2024

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum et de la conformité de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
6. Message du (de la) président(e)
7. Rapport d'activités de la dernière année
8. Rapport financier de la dernière année
9. Ratification des actes des membres du Conseil d'administration
10. Élections des administrateurs
11. Varia
12. Levée de l'assemblée